

Aéroports de Tours et Châteauroux

Suite à la décision du Président de la République de ne pas réaliser l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, le Premier Ministre a annoncé une réflexion sur l'ensemble des aéroports du Grand Ouest. Ni Tours, ni Châteauroux n'ont été évoqués et pourtant il peut y avoir des triangulations avec les plateformes parisiennes.

Les Assises du transport aérien ont été inaugurées le 20 mars dernier. Six mois de travaux qui déboucheront en septembre prochain sur des décisions gouvernementales.

Compte tenu de l'évolution exponentielle du transport aérien, Orly est saturé et Roissy en passe de l'être. La Présidente de la Région Ile de France se désolé d'ailleurs de cet encombrement, voire de la saturation de ces deux aéroports. Nos aéroports régionaux ont la capacité d'accueillir des vols programmés appelés communément charters. Nous pourrions imaginer avoir des reports de certains vols sur les aéroports de Tours et Châteauroux. Nous pourrions trouver des accords avec Aéroports de Paris qui permettraient de désengorger Orly et Roissy et donc de servir les objectifs de connexion avec le Grand Ouest.

Le Ceser s'interroge d'ailleurs sur la stratégie régionale en matière d'aéroport. Voici ce qu'il écrit : « L'abandon du projet de Notre-Dame-des-Landes et les réflexions en cours au niveau régional (projet de l'aéroport de Saint-Denis-de-l'Hôtel d'ouvrir des liaisons commerciales avec l'Europe, projet de plateforme aéro-industrielle et aéronautique à Châteaudun) doivent amener à se poser des questions sur le rôle des collectivités dans ce domaine ,dans le cadre du SRADDET. C'est pourquoi il va lancer une étude sur les plateformes aéroportuaires en région Centre-Val de Loire afin d'y voir plus clair ».

En conséquence, le Conseil régional Centre-Val de Loire, réuni les 28 et 29 juin 2018 à Orléans :

- **Demande au Premier Ministre d'associer pleinement les aéroports de Tours et Châteauroux , qui ont un potentiel colossal , aux Assises de l'aérien lancées en mars 2018 suite à l'arrêt du projet de Notre-Dame-des-Landes.**

Adopté à la majorité

Pour : Groupes Union de la Droite et du Centre ; Socialistes, Radicaux et Démocrates ; Rassemblement National ; Madame Raimbault

Contre : Groupe Ecologiste